

dit en passant, j'ai cessé d'exercer les fonctions de ministre de la Pologne au Canada.

L'hon. M. ROEBUCK: Je vous dirai que j'ai écrit au ministre actuel de la Pologne pour lui dire de quoi il s'agissait et l'inviter à assister aux séances du Comité. J'espère que ma lettre lui fut transmise, mais je n'ai pas reçu de réponse.

L'hon. M. PODOSKI: Je suis maintenant retourné à la vie privée, mais je viens témoigner devant le Comité, ayant reçu pleins pouvoirs du Comité des Associations professionnelles et ouvrières polonaises qui comprennent, comme le sénateur Roebuck l'a mentionné, une vingtaine d'organismes différents avec siège social à Londres, Angleterre; certains de ces organismes ont des succursales et des membres au Canada. Le comité fut organisé en Angleterre l'année dernière, par l'Association des techniciens polonais qui a une succursale nationale et des filiales dans plusieurs villes du Dominion. Je fus l'un des fondateurs et le premier président de l'Association des fonctionnaires et commis de la Pologne à l'étranger. J'étais aussi membre du Comité du Service civil polonais à l'extérieur de la Pologne.

Il y a environ vingt mois, je fus rappelé d'Ottawa à Londres, relevé de mes fonctions de ministre de la Pologne ici, et chargé, par le ministère polonais des Affaires étrangères de gérer les affaires polonaises dans l'hémisphère occidental. Pendant mon séjour dans le Royaume-Uni, je fis partie de plusieurs organismes professionnels polonais et anglais.

Ceux qui ont témoigné avant moi, devant le Comité, ont habilement présenté la cause de nos compatriotes. Ils ont parlé (a) de l'immigration polonaise avant la guerre; (b) de l'immigration en temps de guerre, et (c) de l'immigration après la guerre. Je désire ajouter quelques faits et chiffres à ces trois exposés:

(a) Notre immigration d'avant-guerre, comme M. Grocholski l'a expliqué, a été d'environ 170,000 hommes et femmes, dont probablement 85 p. 100 sont maintenant citoyens canadiens. D'après ma propre expérience, j'ajouterais qu'ils sont devenus de bons citoyens ou habitants du pays. Pendant la guerre, quand j'ai visité plusieurs provinces du Dominion, j'étais très fier de constater que pas un seul Canadien Polonais d'âge militaire ne se pouvait rencontrer: ces Polonais servaient déjà dans l'armée, la marine et l'aviation canadienne. Des côtes de l'Atlantique au Pacifique, je n'ai point vu un seul jeune homme d'âge militaire dans ces endroits de sorte que, lorsque le général Sikorski ouvrit des camps polonais à Windsor et à Owen-Sound, en Ontario en 1942, un nombre très restreint de jeunes Polonais s'enrôlèrent.

Le Polonais du Canada a deux allégeances qui, je pense, se concilient facilement: il éprouve une affection naturelle pour son pays d'origine ou de ses ancêtres, et il est loyal et attaché à son pays d'adoption. A titre d'exemple, permettez que je cite la double loyauté d'une jeune femme mariée. Elle entre dans une seconde famille, acquiert un nom et, naturellement, éprouve de l'affection pour son époux et son nouveau foyer; mais, elle serait une piètre épouse et, son mari l'a considérerait aussi telle, si elle cessait d'aimer, sa mère, son père et son foyer paternel. Pareillement, les Polonais canadiens éprouvent une double loyauté: loyauté envers la Pologne et loyauté envers le Canada; ces deux sentiments peuvent s'allier heureusement.

L'hon. M. ROEBUCK: Puis-je vous interrompre, monsieur Podoski? Je ne crois pas que le peuple polonais diffère des immigrants britanniques sous ce rapport.

L'hon. M. CRERAR: Ni des Ecosseis.

L'hon. M. ROEBUCK: Nous éprouvons la même loyauté envers le Canada, mais nous n'oublions pas la culture et l'histoire de notre propre mère patrie,